

---

## Guide provisoire sur l'évaluation des élèves

### Introduction

Le Guide provisoire sur l'évaluation des élèves présente dans les grandes lignes la façon dont on avait l'habitude de procéder pour l'évaluation des élèves au Yukon, les pratiques actuelles en C.-B., les changements que nous proposons d'apporter et les lignes directrices provisoires qui seront appliquées dans les écoles du Yukon pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019.

La mise en application de ces changements débutera durant l'année scolaire 2017-2018. Le guide offre diverses options aux écoles afin de leur laisser une certaine marge de manœuvre quant à la façon dont cette mise en application se déroulera au cours des deux prochaines années scolaires. Les directeurs discuteront avec leur personnel et leur conseil scolaire et établiront leur propre plan de transition.

Afin d'aider le personnel scolaire à intégrer ces nouvelles pratiques d'évaluation, nous travaillons actuellement à la mise au point d'un document d'appui et d'apprentissage professionnel intitulé *Communicating Student Learning* (Communication des résultats d'apprentissage des élèves). Il contiendra du matériel de perfectionnement professionnel et de l'information sur la façon de mettre en application les lignes directrices provisoires. Une version préliminaire du document sera publiée en ligne sur le site Web de la Direction de l'enseignement cette semaine; une version définitive en format interactif iBook sera mise à la disposition du personnel scolaire à l'automne. La version préliminaire contient des exemples de bulletins qui guideront les lecteurs.

Nous recueillerons de nouveau les commentaires des divers intervenants au printemps de 2018, par l'entremise du personnel scolaire et des conseils scolaires. Nous invitons les élèves, les parents et les partenaires en éducation à faire part à leurs conseillers scolaires de leur expérience et points de vue en ce qui a trait aux changements traités dans le présent document afin qu'ils puissent nous les transmettre à cette occasion.

### Sommaire des commentaires reçus sur les changements proposés concernant les pratiques d'évaluation

Au total, 688 personnes ont répondu au sondage sur l'évaluation :

- 477 parents et tuteurs d'élèves fréquentant les écoles publiques du Yukon
- 128 autres membres des communautés scolaires
- 33 élèves
- 50 enseignants

Le taux de participation (688) était relativement faible, ce qui veut dire que les résultats obtenus ne reflètent pas le point de vue de la majorité des membres des communautés et du personnel scolaires. Ils nous renseignent tout au plus sur ce que pensent certains élèves, parents et membres de la communauté.

Les décisions prises quant aux modifications à apporter aux pratiques d'évaluation ont tenu compte des résultats du sondage et des commentaires recueillis durant les rencontres avec les partenaires en éducation.

Les tableaux synthèses présentés dans les pages suivantes montrent ce qui se faisait anciennement au Yukon en matière d'évaluation, les pratiques actuelles en C.-B. pour s'harmoniser avec le nouveau programme d'études, les changements que nous proposons d'adopter et, enfin, les modifications qui ont été retenues. Nous expliquons à la suite de chaque tableau ce qui a dicté notre décision.

<b>COMPTES RENDUS INFORMELS</b>	Ancienne pratique au Yukon	Pratique actuelle en C.-B.	Pratique proposée au Yukon	<b>Pratique provisoire au Yukon pour les années 2017-2019</b>
<b>Collecte et utilisation de preuves d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmettre aux parents au moins deux comptes rendus informels par année scolaire (rencontre en personne ou par téléphone, compte rendu périodique écrit, revue du portfolio, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On recommande aux écoles de transmettre de deux à cinq comptes rendus informels par année, avec la possibilité d'utiliser le portfolio de l'élève.</li> <li>Recueillir des données permettant de rendre compte de l'apprentissage des élèves (pour les comptes rendus informels et pour faire état des progrès des élèves dans leur apprentissage des compétences essentielles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmettre aux parents de deux à cinq comptes rendus informels par année, avec la possibilité d'utiliser le portfolio de l'élève.</li> <li>Recueillir des données permettant de rendre compte de l'apprentissage des élèves (pour les comptes rendus informels et pour faire état des progrès des élèves dans leur apprentissage des compétences essentielles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les écoles transmettront aux parents au moins deux comptes rendus informels par année ou par semestre, avec la possibilité d'utiliser le portfolio de l'élève.</b></li> <li><b>Les enseignants recueilleront des données permettant de rendre compte de l'apprentissage des élèves (pour les comptes rendus informels et pour aider les élèves à évaluer leur apprentissage des compétences essentielles).</b></li> </ul>
<b>Rencontres avec les parents au sujet des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enseignants étaient encouragés à rencontrer les parents au moins une fois par année pour discuter des progrès de leur enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les rencontres avec les parents ne sont qu'une des multiples options pour les comptes rendus informels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enseignants doivent rencontrer les parents au moins une fois par année pour discuter des progrès de leur enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les enseignants doivent offrir aux parents la possibilité de les rencontrer en personne au moins une fois par année ou par semestre pour discuter des progrès de leur enfant et leur donner à voir des exemples des travaux des élèves.</b></li> </ul>

### **Commentaires reçus et décision :**

Selon les résultats du sondage, certains parents (63 %) et membres de la communauté (58 %) souhaitent que l'on augmente le nombre de comptes rendus informels, d'exemples des travaux des élèves (75 %, 58 %) et des rencontres parents-enseignants (81 %, 74 %). Les rencontres en personne sont certes importantes pour établir des relations dans les écoles, notamment pour les membres des Premières nations du Yukon. Nous savons qu'il nous faut donner aux écoles une certaine marge de manœuvre pour faire la transition et en venir à transmettre un plus grand nombre de comptes rendus informels afin de mieux appuyer l'apprentissage des élèves au cours des deux prochaines années. Enseigner aux élèves à réfléchir à leur apprentissage et à évaluer leurs progrès à cet égard fait partie intégrante du nouveau programme d'études. Cela comprend leur apprendre à évaluer dans quelle mesure ils satisfont aux normes d'apprentissage à chaque niveau scolaire relativement aux compétences essentielles (réflexion, communication et aptitudes personnelles et sociales).

Après avoir examiné et pris en considération les résultats du sondage, les commentaires reçus durant les rencontres avec les partenaires en éducation, les résultats des recherches effectuées et les recommandations qui lui ont été faites, le comité d'évaluation du ministère de l'Éducation a recommandé ce qui suit :

- Les écoles du Yukon appliquent le guide provisoire sur l'évaluation des élèves pour les deux prochaines années et continuent de transmettre six comptes rendus par année, comme l'exige la pratique actuelle, en augmentant progressivement la proportion de comptes rendus informels.
- Chaque école travaille avec le conseil et la communauté scolaires afin que tous comprennent bien en quoi consistent les comptes rendus informels et de quelle façon ils appuient l'apprentissage.
- Les enseignants sont tenus d'offrir aux familles la possibilité de les rencontrer en personne au moins une fois par année pour discuter des progrès de leur enfant et leur donner à voir des exemples des travaux de l'élève.
- Les enseignants recevront une formation supplémentaire durant la Summer Academy et au cours des deux prochaines années en ce qui a trait à la transmission des résultats scolaires au moyen de comptes rendus informels, à l'autoévaluation des élèves et à l'évaluation des compétences essentielles.

Les changements adoptés relativement aux comptes rendus informels aideront les enseignants, les élèves et les parents à mieux comprendre le mode d'apprentissage de l'enfant. Les comptes rendus informels incluent des exemples des travaux des élèves ainsi qu'une rétroaction continue sur les progrès réalisés au fil des mois, ce qui aide les élèves à comprendre ce qu'ils doivent accomplir et comment ils doivent s'orienter.

COMPTES RENDUS FORMELS	Ancienne pratique au Yukon	Pratique actuelle en C.-B.	Pratique proposée au Yukon	Pratique provisoire au Yukon pour les années 2017-2019
<p><b>Calcul des résultats scolaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des moyennes calculées pour l'ensemble du semestre – ces moyennes ne représentaient pas clairement le rendement de l'élève ni ses progrès en ce qui a trait aux normes d'apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Variable (chaque district scolaire adopte sa propre méthode).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observer les notes les plus récentes et cohérentes plutôt que d'utiliser des moyennes calculées dans toutes les matières.</li> <li>Plutôt que de calculer des notes, fournir des comptes rendus informels distincts pour les devoirs, l'assiduité, le comportement, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Au lieu de présenter les moyennes calculées pour toute la période de transmission des résultats scolaires, les bulletins feront état des notes les plus récentes et cohérentes afin de mieux refléter la compréhension de l'élève et les progrès accomplis relativement aux nouvelles normes d'apprentissage.</b></li> <li><b>Les habitudes de travail (devoirs, assiduité, comportement, etc.) sont signalées au moyen de comptes rendus informels ou dans les bulletins, mais ne sont pas incluses dans le calcul des notes.</b></li> </ul>

<p><b>Notation des résultats scolaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maternelle à 3<sup>e</sup> année : Aucune note sous forme de lettres.</li> <li>• 4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année : Des notes sous forme de lettre devaient être fournies aux parents.</li> <li>• 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année : Des notes sous forme de lettres et de pourcentage devaient être fournies aux parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maternelle à 3<sup>e</sup> année : Aucune note sous forme de lettres.</li> <li>• 4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année : Système établi par le district scolaire.</li> <li>• Lorsque des comptes rendus des résultats sont produits, des lettres doivent être fournies si les parents en font la demande.</li> <li>• 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année : Des notes sous forme de lettres et de pourcentages doivent être fournies aux parents.</li> </ul> <p>Tous les bulletins finaux doivent comprendre une autoévaluation de l'élève portant sur les compétences essentielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maternelle à 3<sup>e</sup> année : Aucune note sous forme de lettres.</li> <li>• 4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année : Comptes rendus fournis aux parents sur le développement des compétences (ex. satisfait aux attentes de façon minimale, satisfait entièrement aux attentes, dépasse les attentes).</li> </ul> <p>Aucune note sous forme de lettres. Les écoles transmettent aux parents un tableau permettant d'associer les descriptions fournies à des lettres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année : Des notes sous forme de lettres et de pourcentages doivent être fournies aux parents.</li> <li>• Tous les bulletins finaux comprennent une autoévaluation de l'élève portant sur les compétences essentielles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maternelle à 3<sup>e</sup> année : Aucune note sous forme de lettres. La performance de l'élève (relativement à chaque matière, norme d'apprentissage et compétence essentielle) est décrite dans le bulletin selon le barème suivant : Ne satisfait pas encore aux attentes (exclusivement pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année – ne s'applique pas à ceux de la maternelle) // Satisfait presque aux attentes // Satisfait aux attentes // Dépasse les attentes.</b></li> <li>• <b>4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année : La performance de l'élève (relativement à chaque matière, norme d'apprentissage et compétence essentielle) est décrite dans le bulletin selon le barème suivant : Ne satisfait pas encore aux attentes // Satisfait presque aux attentes // Satisfait aux attentes // Dépasse les attentes.</b></li> </ul> <p>Aucune note sous forme de lettres. Les écoles transmettent aux parents un tableau permettant d'associer les descriptions à des lettres.</p>
--	--	--	---	---

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année</b> : Il faut indiquer des notes sous forme de lettres et de pourcentages dans les bulletins et fournir des relevés de notes pour les études postsecondaires.</li> <li>• <b>Tous les niveaux : les élèves apprennent à évaluer leur performance relativement aux compétences essentielles et cette autoévaluation figure dans les bulletins finaux.</b></li> </ul>
--	--	--	--	--

#### Commentaires reçus et décision :

Il est ressorti du sondage que certains parents et membres de la communauté scolaire (46 % et 44 %) étaient d'accord pour que l'on fonde la note finale sur les résultats les plus récents et cohérents plutôt que sur des moyennes; par contre, d'autres ne savaient pas trop quoi penser de la proposition (14 %, 18 %). Certains parents (55 %) ont dit trouver les notes sous forme de lettres très utiles et 71 % des parents trouvent les commentaires et autres rétroactions très utiles. Environ un tiers des parents (31 %) n'étaient pas du tout d'accord pour que l'on réserve l'utilisation de notes sous forme de lettres et de pourcentages aux élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, contre 49 % qui étaient d'accord et 48 % qui étaient neutres.

Afin d'évaluer les progrès des élèves, les enseignants et les élèves tirent des différents projets et travaux effectués des preuves de l'apprentissage. L'enseignant produit ensuite une analyse sommaire des réalisations et des progrès de l'élève, qu'il représente sous forme de lettre, de chiffre, de pourcentage, de description, etc. Nous tenons à ce que les élèves puissent évaluer où ils en sont dans leur apprentissage et ce qu'ils doivent accomplir, afin qu'ils puissent se motiver lorsqu'ils se heurtent à des difficultés. Les recherches ont montré (Kohn, 2011) que l'utilisation de notes sous forme de lettres nuit à l'apprentissage. Le recours à des descriptions pour faire état de la performance de l'élève aide ce dernier et les parents à cerner les aptitudes particulières qu'il lui faut travailler plus avant et celles qu'il a maîtrisées. Les notes sous forme de lettres ne rendent compte que des réalisations et non des progrès; or, les bulletins doivent montrer comment l'élève chemine par rapport à l'apprentissage des différentes aptitudes au fil des mois.

Après avoir examiné et pris en considération les résultats du sondage, les commentaires reçus durant les rencontres avec les partenaires en éducation, les résultats des recherches effectuées et les recommandations qui lui ont été faites, le comité d'évaluation du ministère de l'Éducation a recommandé que :

- les écoles fournissent plus d'information aux familles concernant les méthodes d'évaluation, y compris un tableau montrant la correspondance entre les nouvelles descriptions de la performance des élèves et les notes sous forme de lettres. Qu'elles transmettent également aux parents dès septembre 2017 un exemple des nouveaux bulletins pour qu'ils puissent en prendre connaissance;
- les enseignants reçoivent une formation adéquate durant la Summer Academy et au cours des deux prochaines années pour les préparer à la mise en application des nouvelles lignes directrices en matière d'évaluation, notamment à l'utilisation de GradeBook, à l'évaluation des habiletés d'apprentissage ou des compétences essentielles au moyen d'échelles de performance, etc.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS SCOLAIRES	Ancienne pratique au Yukon	Pratique actuelle en C.-B.	Pratique proposée au Yukon	Pratique provisoire au Yukon pour les années 2017-2019
<p><b>Lignes directrices relatives à la communication des résultats aux parents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes rendus par matière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines écoles fournissent encore des comptes rendus par matière alors que d'autres utilisent les nouvelles lignes directrices suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des comptes rendus sur les progrès des élèves sont fournis de façon continue tout au long de l'année;</li> <li>○ Les enseignants communiquent avec les parents au moins 5 fois par année.</li> </ul> </li> </ul> <p>Un compte rendu final écrit établissant un sommaire de l'évaluation est fourni à la fin de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les écoles du Yukon doivent produire des comptes rendus selon les objectifs des programmes d'études et les normes d'apprentissage avant la fin de l'année scolaire 2018-2019.</li> <li>• Les directeurs discuteront avec leur personnel des rétroactions recueillies lors du récent sondage et décideront s'ils veulent introduire les lignes directrices du document <i>Communicating Student Learning</i> (Communication des résultats d'apprentissage des élèves) durant l'année scolaire 2017-2018 ou la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour faciliter le passage aux nouvelles lignes directrices, au cours des deux prochaines années, certaines écoles continueront de produire des comptes rendus par matière, tandis que d'autres produiront des comptes rendus selon les normes d'apprentissage; elles choisiront entre l'option 1 ou 2 décrite dans le tableau ci-après.</b></li> <li>• <b>À compter de septembre 2019, toutes les écoles du</b></li> </ul>

		l'année scolaire.	suivante.	<p><b>Yukon produiront des comptes rendus selon les normes d'apprentissage.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>On précise dans le guide provisoire sur l'évaluation intitulé <i>Communicating Student Learning</i> (Communication des résultats d'apprentissage des élèves) comment les écoles pourront procéder relativement à la production de deux à cinq comptes rendus informels par année et à la communication de leur plan à cet égard aux membres de leur communauté scolaire.</b></li> </ul>
--	--	-------------------	-----------	---

**Commentaires reçus et décision :**

Les résultats du sondage ont montré que pour certains parents et membres de la communauté, il est très important qu'on leur fasse part des éléments suivants : domaines dans lesquels leur enfant a besoin de s'améliorer; domaines dans lesquels il s'est amélioré; l'éthique de travail de l'enfant et des suggestions pour les aider à mieux appuyer leur enfant. Nous sommes conscients que les écoles ont besoin de temps pour faire le passage vers les nouvelles méthodes d'évaluation, c.-à-d. de communiquer les résultats en fonction des normes d'apprentissage autour desquelles s'articule le nouveau programme d'études plutôt qu'exclusivement par matière. Les enseignants devront dégager les normes d'apprentissage sous-tendant chaque leçon ou activité et faire ensuite état de la performance et des progrès de l'élève à leur égard. Le guide provisoire aidera les écoles à faire la transition. En 2017-2018 et 2018-2019, elles pourront choisir entre l'option 1 ou 2 décrite ci-après; rendues en 2019-2020, toutes les écoles du Yukon appliqueront l'option 1.

Après avoir examiné et pris en considération les résultats du sondage, les commentaires reçus durant les rencontres avec les partenaires en éducation, les résultats des recherches effectuées et les recommandations qui lui ont été faites, le comité d'évaluation du ministère de l'Éducation a recommandé que :



- les directeurs décident, en collaboration avec leur communauté scolaire, quelle option, entre les deux décrites dans le guide provisoire, sera retenue pour la communication des résultats pour chacune des années scolaires visées;
- les enseignants reçoivent une formation adéquate durant la Summer Academy et au cours des deux prochaines années en ce qui a trait aux pratiques préconisées concernant la production de comptes rendus informels et formels;
- le ministère de l'Éducation procède de nouveau à la collecte de commentaires auprès du personnel scolaire et des conseils scolaires au printemps de 2018.

Lignes directrices provisoires relatives à l'évaluation des élèves	Option 1 : Production de comptes rendus selon les normes d'apprentissage	Option 2 : Production de comptes rendus par matière
Fréquence et types de comptes rendus	<p>Conformément à la pratique actuelle, les résultats scolaires sont communiqués aux parents <b>six</b> fois par année.</p> <p>Au total, <b>six</b> comptes rendus informels et formels, dans les formes décrites ci-dessous, leur sont fournis :</p> <p>A) <b>Au moins 1 bulletin final écrit</b> est fourni à la fin du cycle d'apprentissage (semestre ou année). Les résultats sont présentés selon les normes d'apprentissage.</p>	<p>Conformément à la pratique actuelle, les résultats scolaires sont communiqués aux parents <b>six</b> fois par année.</p> <p>Au total, <b>six</b> comptes rendus informels et formels, dans les formes décrites ci-dessous, leur sont fournis :</p> <p>a) <b>De 3 à 4 bulletins</b> sont produits (comme il était coutume de le faire), un desquels est remis à la fin du cycle d'apprentissage (semestre ou année). Les résultats sont présentés par matière.</p>

*Nota : Les enseignants doivent continuer à donner des notes sous forme de pourcentages et de lettres dans les bulletins finaux des élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.*

**B) Jusqu'à 5 comptes rendus informels** (un desquels doit être sous forme de rencontre)

- **1** compte rendu informel écrit portant sur les normes d'apprentissage;
- **1** rencontre en personne (soit un entretien auquel participe l'enseignant, les parents et l'élève, une rencontre parents-enseignants, ou une rencontre animée par l'élève), au cours de laquelle des exemples des travaux de l'élève sont présentés comme preuves de l'apprentissage;

**et**

- **3** des éléments suivants :
  - i. portfolio des travaux de l'élève, en format numérique ou papier;
  - ii. entretien téléphonique;
  - iii. communication électronique;
  - iv. rencontre ou autre mode de communication approprié pour la communauté scolaire.

**b) 2 comptes rendus informels** (ex. en milieu de semestre, un desquels doit être sous forme de rencontre)

**Notes sous forme de lettres**

Maternelle à 3<sup>e</sup> année : Les comptes rendus font état de la performance de l'élève et de ses progrès par rapport aux normes d'apprentissage; aucune note sous forme de lettres.

4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année : Les comptes rendus font état de la performance de

Maternelle à 3<sup>e</sup> année : Les comptes rendus font état de la performance de l'élève et de ses progrès dans chaque matière; aucune note sous forme de lettres.

4<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année : Les comptes rendus font état de la performance de l'élève et

	<p>l'élève et de ses progrès par rapport aux normes d'apprentissage; aucune note sous forme de lettres. Les écoles fournissent aux élèves et aux parents un tableau montrant la correspondance entre les descriptions fournies et les notes sous forme de lettres.</p> <p>10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année : Les bulletins finaux continuent de présenter les résultats sous forme de pourcentages ou de lettres, ou les deux.</p>	<p>de ses progrès dans chaque matière; aucune note sous forme de lettres. Les écoles fournissent aux élèves et aux parents un tableau montrant la correspondance entre les descriptions fournies et les notes sous forme de lettres.</p> <p>10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année : Les bulletins finaux continuent de présenter les résultats sous forme de pourcentages ou de lettres, ou les deux.</p>
<p><b>Apprentissage des compétences essentielles</b></p>	<p>Les élèves apprennent à s'évaluer et à évaluer leur progrès en ce qui a trait à l'apprentissage des compétences essentielles chaque année. Le bulletin final comprend l'autoévaluation de l'élève portant sur les compétences essentielles (communication, réflexion et aptitudes personnelles et sociales), réalisée avec l'aide et les conseils de l'enseignant s'il y a lieu.</p>	<p>Les élèves apprennent à s'évaluer et à évaluer leur progrès en ce qui a trait à l'apprentissage des compétences essentielles chaque année. Le bulletin final comprend l'autoévaluation de l'élève portant sur les compétences essentielles (communication, réflexion et aptitudes personnelles et sociales), réalisée avec l'aide et les conseils de l'enseignant s'il y a lieu.</p>
<p><b>Bulletin final</b></p>	<p>Un bulletin final est fourni à la fin de chaque semestre ou année scolaire.</p>	<p>Un bulletin final est fourni à la fin de chaque semestre ou année scolaire.</p>